



Déclaration liminaire des élu(e)s CGT CAP liste d'aptitude C en B du 20 novembre 2012.

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons débiter cette CAPL sans dire un mot sur le contexte général : aujourd'hui, nous constatons que les administrations financières ne sont pas prioritaires dans l'esprit des pouvoirs publics. **Le couperet est tombé récemment : 2023 emplois seront supprimés en 2013 dans nos services.**

Cela signifie concrètement que le gouvernement a choisi de ne pas se donner les moyens d'appliquer une politique fiscale réellement novatrice. Cet affaiblissement du niveau d'emplois, ne permettra pas aux agents d'exécuter pleinement l'ensemble des missions dévolues aux administrations financières.

Un autre problème a pris de l'ampleur : **les difficultés budgétaires rencontrées dans les directions.** Dans plusieurs départements, les responsables locaux risquent de ne plus être en mesure d'assurer les dépenses courantes. Face à cette situation, la CGT FINANCES PUBLIQUES vient d'adresser un courrier au Directeur général pour exiger un abondement immédiat des budgets locaux, afin que les services puissent fonctionner normalement.

Le blocage de la valeur du point d'indice depuis 2010 entraîne une insatisfaction croissante de nos collègues et pèse lourdement sur leurs conditions de vie.

Concernant cette CAPL préparatoire à la confection de la liste d'aptitude de C en B, force est de constater qu'un grand nombre de candidatures sont en partie liées à la question du pouvoir d'achat.

Or, non contents de supprimer 2023 emplois, les pouvoirs publics ont décidé de revoir à la baisse le plan de qualification en cours.

Aujourd'hui, les postes proposés aux concours diminuent et le nombre de collègues promus par liste d'aptitude va être également restreint.

La réduction drastique des promotions est scandaleuse et s'inscrit dans une politique générale d'austérité destructrice pour les services publics.

Nous vous remettons à ce titre la pétition relative au plan de qualification signée par 261 agents du département, qui expriment clairement le refus de cette politique.

C'est pourquoi, le 27 novembre, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, les agents de la DGFIP seront en grève afin d'exiger un réel changement d'orientations.

Par ailleurs, alors que la DGFIP n'a pas donné de précisions quant au taux de promotion par département, vous nous indiquez qu'il ne saurait être question pour l'administration de classer plus de 8 agents excellents sur un total de 51 candidatures

La CGT refuse d'accepter la démarche que vous proposez, uniquement dictée par l'austérité, et démontrera le caractère arbitraire de la sélection effectuée par l'administration.

Enfin, la CGT tient à rappeler qu'elle considère que le concours doit être la voie de recrutement privilégié, car il constitue le seul rempart possible contre l'arbitraire.

Pour autant, la CGT Finances Publiques admet l'existence d'une autre voie de promotion, considérant que pour de multiples raisons, un certain nombre d'agents ne peut accéder à la promotion par le concours, mais elle revendique la mise en place d'un réel examen professionnel, en substitution à la Liste d'aptitude qui constitue un système privilégiant le mérite en toute opacité.

Tarbes, le 20 novembre 2012

**Syndicat CGT Finances Publiques
Section des Hautes Pyrénées
Centre des Finances Publiques de Tarbes
1 boulevard du maréchal Juin
65 023 Tarbes cédex 9
<http://www.financespubliques.cgt.fr/65/>
cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr**